

Une séance régulière du Conseil de Bristol s'est tenue à la mairie en utilisant la distanciation sociale le 4 juillet 2022 à 20 h 00 avec le maire Brent Orr et les Conseillers Valerie Twolan-Graham, Archie Greer, Meaghan McConnell, Kim Crawford et Debbie Kilgour. Greg Graham n'a pu y assister.

(22-07-78) Il est proposé par le conseiller Greer que les minutes de la réunion du 6 juin soient adoptées telles que présentées. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

(22-07-79) Il est proposé par la conseillère McConnell d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts. Adoptée. Le Maire s'abstient de voter.

(22-07-80) Entente intermunicipale

ATTENDU QUE les municipalités parties à l'entente désirent utiliser les dispositions des articles 569 conformément au Code municipal du Québec pour conclure une entente sur l'établissement d'un plan d'entraide en matière de protection incendie sur leurs territoires respectifs;

ATTENDU QUE les casernes de pompiers situées à proximité peuvent être appelées à intervenir dans la municipalité voisine dès l'appel initial selon le protocole de déploiement de chaque municipalité ou sur demande pour une intervention de plus grande envergure;

ATTENDU QUE chaque municipalité peut, conformément à la Loi sur la sécurité incendie (LRQ, c. 20), établir des tarifs pour l'utilisation de son service de sécurité incendie;

ATTENDU QUE les parties ont préalablement signé une entente intermunicipale et reconnaissent qu'il y a lieu de mettre à jour les modalités de fonctionnement et de tarification de l'entraide pour les services de sécurité incendie;

PAR CONSÉQUENT la Municipalité de Bristol accepte les termes de l'entente de prestation de services d'entraide en sécurité incendie entre les Municipalités de Shawville et de Clarendon. Adopté. Le Maire s'abstient de voter.

Je, Christina Peck, directrice générale de la municipalité de Bristol, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses ci-dessous.

Christina Peck

- (22-07-81)** Il est proposé par la conseillère Crawford que les factures totalisant 235 496,77 \$ soient payées pour le mois de juin. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (22-07-82)** Il est proposé par la conseillère Kilgour d'accepter les états financiers pour le mois de mai. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.
- (22-07-83)** Il est proposé par le conseiller Greer de lever la séance. Adoptée. Le maire s'abstient de voter.

Brent Orr, maire

Christina Peck, directrice générale